



LA FORCE DU COLLECTIF POUR PRÉSERVER L'EAU



Inauguration de la fin de la restauration du ruisseau de la Frappinière, Valanjou, Chemillé-en-Anjou



Les agents du Syndicat Layon Aubance Louets



Réunion d'une Commission Locale de l'eau (CLE)

DE 2025 À 2027, LE SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUET DÉPLOIE UN PROGRAMME D'ACTIONS

Yannick LOCHU, directeur du Syndicat Layon Aubance Louets

Pourquoi construire un programme d'actions ?

Un programme d'actions permet de définir clairement ce que l'on veut atteindre (objectifs) et comment on compte y parvenir (actions concrètes). Cela évite la dispersion et donne une direction commune à tous les acteurs impliqués pour protéger l'eau.

Ce programme a été défini en concertation avec les élus, les administrations publiques et les partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région des Pays de la Loire... etc.). Face à l'ampleur des défis environnementaux et climatiques, les acteurs ont donc défini des priorités en fonction des ressources disponibles (temps, budget, personnel) et des enjeux les plus importants. Cela a notamment été le cas pour les importants travaux de restauration des cours d'eau. Bonne lecture à tous. „



► AVEC QUEL ARGENT ?

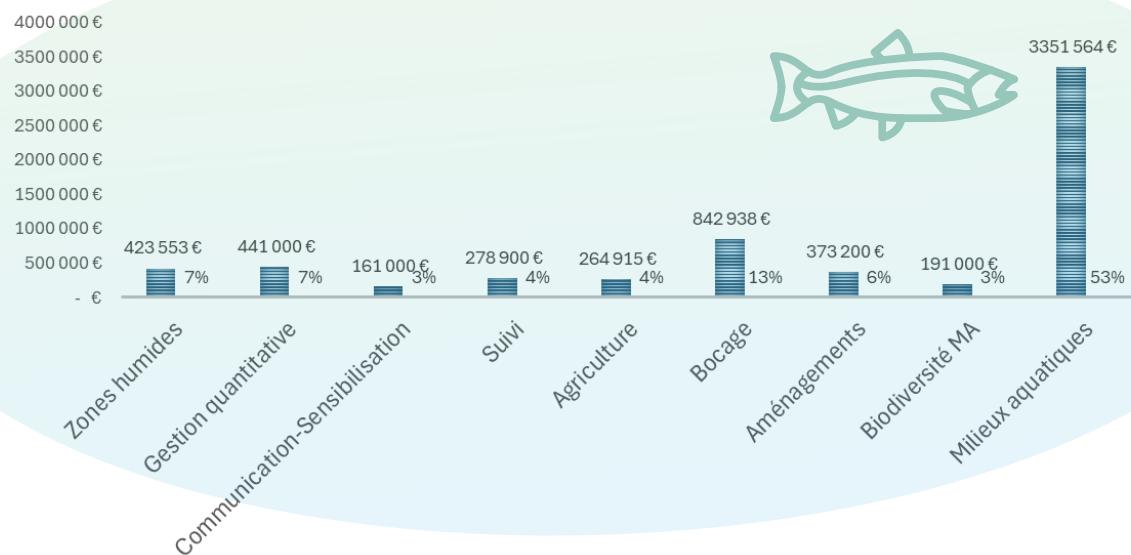
Budget total : **6 330 000 euros** sur 3 ans (2025 à 2027)

- **80%** de cet argent vient d'aides extérieures (Région des Pays de la Loire, Agence de l'eau Loire-Bretagne, département de Maine-et-Loire, Europe, Etat),
- **20%** du territoire local (communes et communautés de communes).

Des contrôles réguliers vérifient la bonne utilisation de l'argent public.



REPARTITION FINANCIERE PAR THEME

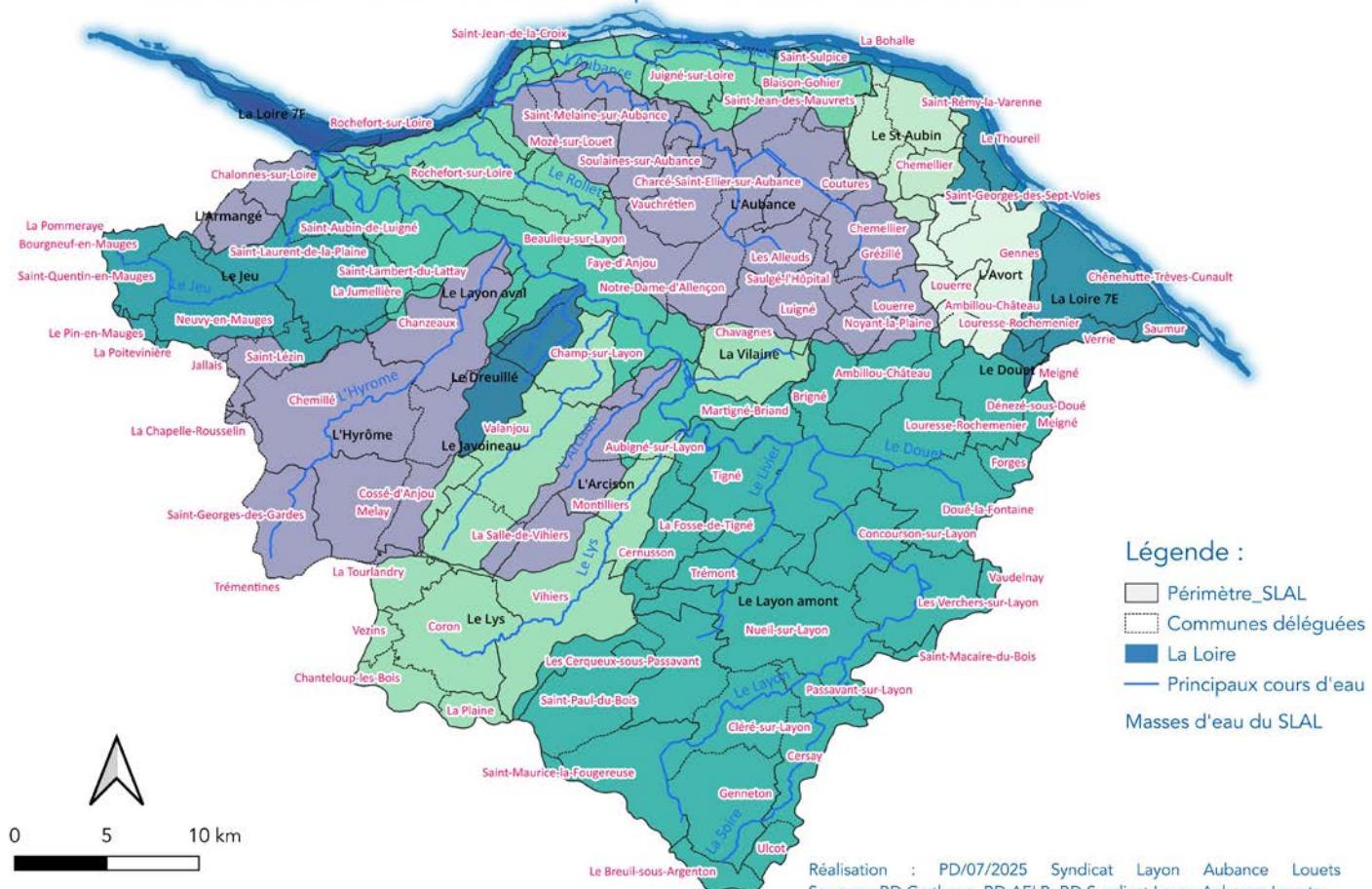


► COMMENT SAVOIR SI L'ARGENT DÉPENSÉ RÉPOND AUX OBJECTIFS ?

Des indicateurs mesurent les résultats et des bilans sont faits régulièrement.
Cela permet de voir si les actions sont efficaces.



► SUR QUEL TERRITOIRE AGISSENT-NOUS ?



ACTIONS PRÉSENTÉES PAR LES TECHNICIENS DU SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS



GESTION QUANTITATIVE

► AMÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE POUR MIEUX AGIR

L'eau peut rapidement venir à manquer, surtout en période estivale. Pourtant, elle est indispensable à nos usages (domestiques, industriels, agricoles, de loisirs), mais aussi aux écosystèmes aquatiques et humides, qui doivent être pris en compte dans les besoins en eau afin de continuer à nous fournir une eau de qualité et en quantité suffisante.



**Entretien avec Vincent MEUNIER,
chargé de mission Gestion Quantitative de la
Ressource en Eau**

Quelles sont nos ressources en eau sur le territoire ?

Le SLAL est engagé dans la réalisation d'une étude, appelée Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC), qui devrait s'achever en 2027. Cette étude permettra de disposer d'un état des lieux des volumes consommés (usages domestiques, agricoles, industriels, eau potable), des besoins des milieux naturels, ainsi que des impacts du changement climatique sur la ressource en eau.

Sur la base de ce diagnostic, la Commission Locale de l'Eau devra prendre des décisions, notamment la fixation d'un volume maximal prélevable en période estivale sur le territoire.

Comment s'adapter à une possible baisse de notre ressource ?

On pressent que le volume d'eau que l'on peut utiliser est plus faible. Le SLAL a déjà engagé une démarche de Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau. Il s'agit d'un programme d'actions construit en concertation avec l'ensemble des usagers de l'eau, visant à faire émerger des actions concrètes en faveur d'un usage plus sobre et plus durable de la ressource. Ce projet est actuellement en attente des conclusions de l'étude HMUC, afin que le plan d'actions réponde aux futures réglementations qui seront définies par la CLE.



Le Jeu, assec, août 2025

TRAVAUX COURS D'EAU

► RESTAURER NOS RIVIÈRES ET LES ZONES HUMIDES POUR PRÉSERVER L'EAU DE DEMAIN



Nos cours d'eau et leurs zones humides ont été modifiés au fil du temps : ils ont été creusés, redressés ou barrés par des ouvrages. Ainsi, ils ne jouent plus leur rôle naturel de filtrage de l'eau, de protection contre les inondations et d'habitat pour la faune. Ils sont d'immenses réservoirs à biodiversité. La faune et la flore qui s'y trouvent sont en danger d'extinction du fait de la diminution de ces habitats.



**Entretien avec Coralie DEBARRE,
technicienne de rivière**

Que fait-on concrètement ?

Nous restaurons des cours d'eau pour qu'ils soient moins profonds et moins larges afin qu'ils puissent à nouveau déborder l'hiver. L'eau peut ainsi s'infiltrer dans le sol et y être filtrée et stockée en vue de la saison estivale. Aussi, nous diversifions les formes des cours d'eau afin qu'ils présentent des alternances de profondeurs et de largeurs et donc de vitesses d'écoulement de l'eau. Une eau qui clapote sur des cailloux s'oxygène et permet donc de meilleures conditions de vie à la biodiversité. Enfin, nous intervenons également sur les ouvrages (pont,

buse, barrage...) en les supprimant ou les modifiant (selon les usages) afin que l'eau et les espèces qui y vivent puissent circuler librement. Un cours d'eau dépose et arrache sans cesse des matériaux terreux ou caillouteux à ses berges ou son fond. Quand on bloque l'écoulement, cela perturbe cet équilibre et engendre de l'envasement avant l'ouvrage et de l'érosion après l'ouvrage.

Pourquoi c'est important ?

Toute l'eau que nous consommons fait partie d'un même grand cycle, **s'assurer que sa bonne qualité dès la source profite à tous**. Aussi, les zones humides fonctionnelles atténuent les inondations et les sécheresses, un atout primordial face au changement climatique.



ILLUSTRATION

► LES TRAVAUX À MOULIN BOISNEAU, AUBIGNÉ-SUR-LAYON



Stéphane POITOU, propriétaire et riverain du moulin Boisneau

Les travaux visent à rétablir la continuité écologique et à améliorer les fonctionnalités du Layon ce qui va permettre aux poissons de se déplacer librement. Ces aménagements m'offrent de nouveaux postes de pêche avec des fosses plus profondes qu'auparavant.

Les travaux mettent en valeur ma propriété puisque le Layon passe de nouveau au pied de l'ancien moulin, et ce, toute l'année. Je suis également attaché au patrimoine bâti. Les travaux ont permis de remettre en état un muret effondré, et l'installation d'une passerelle pour que je puisse entretenir un îlot entre l'ancien canal de Monsieur et l'ancien bief du moulin. Ces travaux allient restauration et mise en valeur du patrimoine bâti et environnemental. „



ZONES HUMIDES

► LE RÉSEAU DE GESTIONNAIRES DES ZONES HUMIDES (RGZH)

En France, près de la moitié des zones humides ont disparu, principalement à cause de l'urbanisation, de l'aménagement des territoires, de l'intensification agricole et des travaux de modification des rivières.



**Entretien avec Marie JONCHERAY,
chargée de projets environnement**

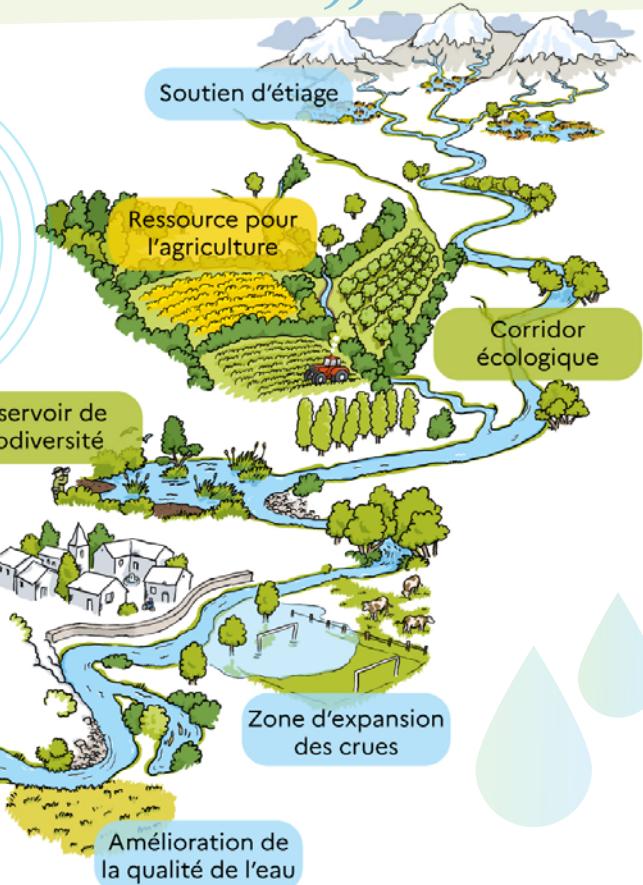
*Pourquoi accorder autant d'importance
aux zones humides ?*

Les zones humides sont des espaces à mi-chemin entre la terre et l'eau. On peut les comparer à de véritables éponges naturelles : elles stockent l'eau lors des fortes pluies et la restituent peu à peu aux rivières en période de sécheresse. Elles jouent aussi un rôle de filtre : l'eau qui y circule est nettoyée d'une partie des polluants grâce aux plantes qui les absorbent. Résultat : l'eau qui rejoint la rivière est de meilleure qualité. Enfin, ces milieux servent aussi de zones de débordement, ce qui limite les risques d'inondations. Protéger les zones humides, c'est donc protéger l'eau, la biodiversité... et nous tous !

Comment accompagnez-vous les propriétaires volontaires pour restaurer leurs zones humides ?

On commence par visiter la zone humide pour réaliser un diagnostic et observer le site, les espèces et l'usage qui en est fait. Ensuite, selon les souhaits du propriétaire, nous proposons des solutions adaptées : une notice de gestion pour le guider dans l'entretien ou des travaux de restauration écologique. Nous effectuons toutes les démarches administratives et financières et lui proposons d'adhérer au Réseau RGZH pour bénéficier des échanges et retour d'expérience. L'objectif : redonner à la zone humide tout son potentiel, en travaillant en étroite collaboration avec le propriétaire sur les zones prioritaires identifiées comme sur le PNR Loire Anjou Touraine, le Jeu, la Villaine, et le Petit Louet. „

Les services rendus par les zones humides.



BIODIVERSITÉ

► LIMITER L'IMPACT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Des plantes et animaux venus d'ailleurs s'installent dans nos rivières et zones humides, chassant nos espèces locales. Ces "espèces exotiques envahissantes" sont la deuxième cause de disparition de la biodiversité dans le monde.



**Entretien avec Valérie CHALUMEAU,
chargée de mission biodiversité**

Pourquoi agir et comment ?

Le syndicat agit pour les empêcher de se propager : surveillance des nouveaux arrivants, élimination rapide quand c'est possible, renaturation des berges qui permet au milieu d'être plus résistant et sensibilisation des habitants et des professionnels.

Est-ce que vous avez un exemple concret ?

Par exemple, nous régurons les rongeurs aquatiques comme les ragondins qui détruisent les berges. L'objectif est simple : préserver nos espèces locales et la qualité de nos cours d'eau. Cette action nécessite la mobilisation de tous : communes, associations, citoyens, car ensemble nous sommes plus efficaces pour protéger notre patrimoine naturel. »



**Delphine RENET,
responsable des espaces verts, Lys-Haut-Layon**

Nous avons pas mal de Jussie sur une partie du Lys. Comme c'est récurrent et que cela impacte la biodiversité de la rivière, nous avons contacté Valérie pour expérimenter une intervention qui, à long terme, se verra, nous espérons, efficace. Le syndicat a des agents experts qui viennent en appui aux collectivités et c'est très apprécié. »

Lys-Haut-Layon, arrachage Jussie à Vihiers (Lys-Haut-Layon) avec la commune et des jeunes en services civiques d'Unis-Cité

SUIVI ET CONNAISSANCE

► ACTIONS POUR LA SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE EN EAU DU TERRITOIRE

L'état de nos cours d'eau n'est pas satisfaisant et nous agissons pour leur amélioration. Cette surveillance permet de constater les changements, d'alerter si la situation se dégrade ou de valoriser le bénéfice des travaux.



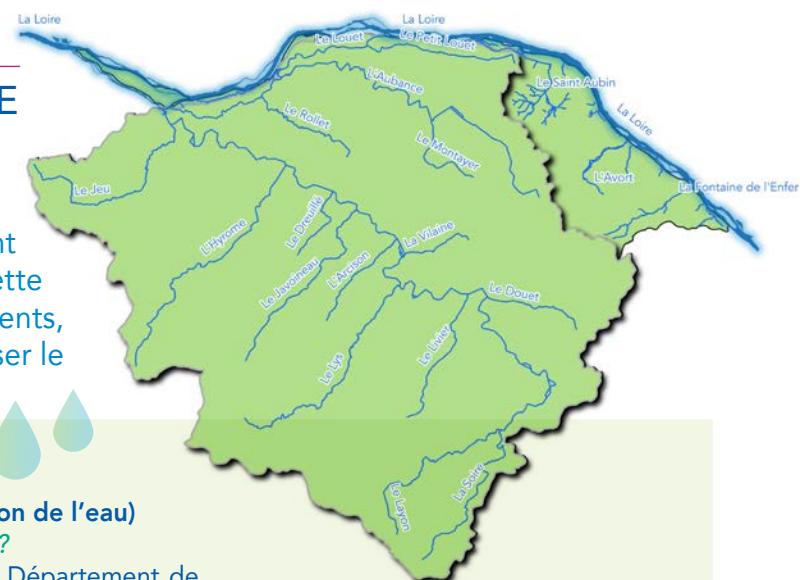
**Entretien avec Pascaline DELAUNAY,
animatrice du SAGE**



(Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'eau)

Quel type de suivi conduit le Syndicat ?

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département de Maine et Loire font des prélèvements réguliers.



Pêche électrique, le Pas Chevreau Affluent du JEU

Nous récupérons les données et nous étudions les résultats. Nous suivons la ressource en eau aussi bien en surface qu'en souterrain. En surface, des suivis biologiques sont réalisés tous les ans avant et après travaux. Aussi, on observe les écoulements ce qui nous donne une cartographie de l'état mensuel sur le manque d'eau éventuel. Cela aide à avoir une meilleure connaissance du fonctionnement des cours d'eau quand il y a moins d'eau. En souterrain, nous allons intensifier l'installation des piézomètres pour observer la hauteur des nappes souterraines et mieux connaître le fonctionnement souterrain.

Est-ce qu'il est important d'améliorer la connaissance ?

Ça va permettre de s'appuyer sur des éléments solides afin d'apporter une aide à la décision pour convenir d'actions appropriées. »

► PRÉSÉRATION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC LA PROFESSION AGRICOLE

L'agriculture est essentielle : elle nourrit, elle emploie et elle façonne nos paysages. Acteur majeur de l'aménagement du territoire, le monde agricole peut aussi être une partie de la solution en adaptant ses pratiques, en préservant les prairies et les sols ou encore en développant l'agroforesterie. Cette transformation nécessite un accompagnement public, une coopération locale et une évolution des habitudes, tant chez les producteurs que chez les consommateurs.



Rallye culture



Entretien avec Morgane GUILBAUD,
animatrice agricole

Pourquoi travailler avec le monde agricole sur la question de l'eau ?

L'agriculture est le secteur qui utilise le plus d'eau de nos rivières, notamment pour l'irrigation. Il est donc impossible de parler de gestion de l'eau sans les inclure dans la réflexion de nos rivières et des nappes phréatiques (sur notre territoire).

De plus, les pratiques agricoles influencent directement des cours d'eau : selon les méthodes choisies, elles peuvent les préserver ou les dégrader. Eau et agriculture sont indissociables : sans eau, impossible de produire de la nourriture ; sans agriculture respectueuse, la qualité de l'eau se détériore. C'est pourquoi il est indispensable de construire ensemble des solutions durables.

En quoi l'agriculture peut-elle être une alliée ?

Les surfaces agricoles représentent la majorité des terres de notre territoire. Donc si l'agriculture change, tout le territoire change et l'impact peut être considérable. D'autre part, parce que l'agriculture a la capacité de restaurer les cycles naturels dont le cycle de l'eau et celui du carbone. C'est en travaillant avec la vie (les sols, les arbres, les plantes et la biodiversité) que l'agriculture peut redevenir une grande alliée face aux défis de demain.

Et que fait le syndicat ?

Nous sensibilisons les agriculteurs et les techniciens agricoles sur des pratiques différentes, montrons des exploitations vertueuses lors de visites de fermes, organisons des démonstrations...

Nous accompagnons aussi des collectifs pour réduire leur dépendance à l'irrigation et permettons à certains agriculteurs de prétendre à des aides financières en contrepartie de pratiques vertueuses pour la ressource en eau. Nous proposons également de (re)mettre en place des aménagements sur leur ferme de type haie, talus, bassin tampons, mare... „



ACTIONS POUR LIMITER LE RUISELLEMENT



Pendant des décennies, nous avons développé une approche de gestion de l'eau axée sur l'évacuation rapide : drainages agricoles, canalisations urbaines, imperméabilisation. Cette logique, qui visait à protéger les activités humaines des excès d'eau, a progressivement accéléré le cycle naturel de l'eau.

De plus, certaines pratiques agricoles ont dégradé la capacité naturelle des sols à absorber et stocker l'eau. Aujourd'hui, au lieu de s'infiltrer lentement dans les sols pour alimenter les nappes souterraines, la pluie ruisselle directement vers les rivières.

Cette transformation explique en partie pourquoi nous vivons des alternances de plus en plus marquées entre périodes d'inondations et épisodes de sécheresse.



**Entretien avec Virginie CAILLEAU,
technicienne infrastructure agroécologique**
*Est-ce que vous pouvez décrire quelques actions
que vous mettez en place ?*

Nous nous appuyons sur les solutions offertes par la nature. Planter des haies et des arbres, restaurer des mares, créer de nouveaux aménagements hydrauliques (noues, baïssières, fossés à redents...) tout cela permet de ralentir et de retenir l'eau dans le paysage. L'idée, c'est de transformer nos territoires en véritables éponges plutôt qu'en toboggans.

En quoi ces solutions changent-elles la donne pour l'eau ?

Elles redonnent aux sols et aux paysages leur rôle naturel : absorber l'eau, la stocker et la restituer progressivement. Concrètement, ça veut dire moins de ruissellement vers les rivières lors des pluies intenses, une meilleure recharge des nappes souterraines et davantage d'humidité utile disponible pour les cultures. Cela limite les inondations d'un côté et atténue la sécheresse de l'autre.

Quels bénéfices pour les agriculteurs et pour les territoires ?

Pour les agriculteurs, c'est d'abord une sécurité : moins d'érosion, moins de pertes de sols et moins de besoin d'intrants, et des parcelles qui résistent mieux aux aléas climatiques. Pour le territoire, ce sont des paysages plus résilients, qui protègent la ressource en eau, la biodiversité et les habitants. On concilie production agricole, environnement et sécurité pour tous. **”**



Fossé à redents (ralentisseurs pour l'eau)

ILLUSTRATION



Nicolas CHIRON, paysan sur Chemillé-en-Anjou

Après l'étude hydrologique, nous allons procéder à la création et l'entretien de mares, le découpage de parcelles en rupture de pente et la création de bassins d'infiltrations. Les objectifs sont doubles. D'une part, participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et d'autre part favoriser la biodiversité sur la ferme.

Une vraie confiance s'est installée avec les techniciens du syndicat. Ils ont des compétences qui vont bien au-delà de celles du monde agricole. Je suis heureux de mener ces travaux car cela va contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité et même si ce sont des travaux d'intérêt général, cela va valoriser mon exploitation et favoriser l'équilibre global de la vie du site. **”**



Aménagement d'une mare, octobre 2025



MOBILISATION CITOYENNE

Dans votre quotidien, VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AGIR POUR L'EAU.



À la maison :

Chaque goutte compte !

Vous avez le choix d'opter pour l'achat de **produits moins polluants comme pour les lessives et les produits d'entretien**. Et bien sûr, ne pas verser des peintures, huiles ou médicaments dans les évier - les emmener en déchetterie. Le saviez vous ? 70 % des textiles sont aujourd'hui synthétiques et relarguent dans l'eau des microplastiques qui ne sont pas filtrés par les stations d'épuration et se retrouvent dans nos rivières (source : noplasticinmysea.org).



Au jardin :

- Planter des arbres et arbustes qui retiennent l'eau dans le sol et évitent l'érosion,
- Oublier votre tondeuse car l'herbe haute retient mieux l'humidité,
- **Pailler ses plantations** car cela garde l'humidité et réduit les besoins d'arrosage,
- Permettre à l'eau de vos toitures de s'infiltrer dans le sous-sol de votre jardin au lieu de la laisser s'enfuir dans des canalisations ou des fossés. Solutions techniques sur : <https://www.adopt.fr/nos-ressources/>
- Aménager une petite mare : <https://www.terrevivante.org/contenu/comment-creer-mare-jardin/>,
- Opter pour une terrasse perméable.



Dans les gestes quotidiens :

- **Bien trier ses déchets** pour éviter que les polluants finissent dans l'eau via les décharges,
- **Préférer le vélo à la voiture** qui dépose des résidus de pneumatiques qui finissent dans la rivière,
- **Sensibiliser son entourage** pour expliquer ces gestes simples,
- Se tenir informé des restrictions en vigueur, notamment sur les mois de sécheresse : www.maine-et-loire.gouv.fr,
- Acheter des produits alimentaires avec un **label environnemental fiable**,
- Profiter de la piscine municipale.

Chaque petit geste compte. Quand des milliers de personnes agissent, l'impact devient réel sur la qualité de nos rivières et nappes phréatiques.



Cette publication représente un coût financier et environnemental. Nous, élus, avons choisi de la maintenir. Pour mieux mesurer le «coût - bénéfice» merci infiniment de nous aider en répondant à ce [questionnaire rapide](#) (1 minute) et dites-nous si vous y trouvez un intérêt.



Édité par le Syndicat Layon Aubance Louets - Directeur de la publication : Dominique Perdrieau, Président - Rédacteur en chef : Yannick Lochu, directeur - Coordination et suivi de fabrication : Pascale Gervais, chargée de communication. Photos : SLAL - Conception graphique et mise en page : Maud Le Yaouang, Esprit Graphique - Impression SETIG à Beaucozé certifié imprim'Vert et PEFC 10-31-2873, tirage en 53800 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique.



SYNDICAT Layon Aubance Louets - 02 41 87 80 80
Zone du Léard – 327 rue de l'Arbalète - Thouarcé
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
layonaubancelouets.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE
SYNDICAT



10-31-2873

Avec la participation financière de :